

**Vendôme le 27 janvier 2026
Entretien Bilatéral avec le Garde des Sceaux**

Le mardi 27 janvier 2026, le SPS-CEA a été convié par le Garde des Sceaux dans la continuité des échanges engagés autour de l'élaboration du projet de loi SURE.

À cette occasion, le SPS-CEA a confirmé être favorable à ce projet de loi. La délégation a questionné le Ministre sur plusieurs points essentiels du projet, nécessitant, selon notre organisation, des clarifications et des précisions indispensables.

Le SPS-CEA a notamment suggéré la modification de certains passages du texte et a accompagné son propos de revendications prioritaires relatives à la considération attendue par les personnels de Surveillance, parmi lesquelles :

- Que toute personne condamnée pour des faits de violences physiques ou menaces exercées sur des personnes dépositaires de l'autorité publique soit exclue de toute possibilité immédiate d'un aménagement de peine (durée à définir), durant son incarcération. Ceci fait notamment écho à la nécessité d'apporter une réponse pénale claire et dissuasive aux agressions graves subies par plusieurs de nos collègues ces derniers jours. Le Garde des Sceaux a accueilli favorablement notre demande et nous proposera une réécriture en ce sens après étude.

- La présence souhaitable dans les CAP d'un personnel de surveillance du CEA, maillon essentiel pour ne pas dire « acteur central » dans la remontée d'information. Là aussi, le Garde des Sceaux a approuvé notre doléance.

L'entretien s'est poursuivi autour des projets portés par le SPS-CEA, et notamment :



La valorisation des téléphones portables saisis en détention, ainsi que la conformité des procédures de traçabilité associées.

Notre vision de ce que doit être la Police pénitentiaire pour l'ensemble du CEA. incluant des compétences judiciaires APJ/OPJ, outils juridiques (timbre-amende), une réponse pénale effective.

Le SPS-CEA se félicite de l'écoute attentive accordée par le Ministre de la Justice à nos revendications, à nos analyses et aux perspectives que nous défendons pour l'ensemble des personnels du Corps d'Encadrement et d'Application.